

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Négociations locales Entente de principe convenue entre le CIUSSS et la CSN – catégorie 3

Saguenay, le 12 juillet 2018 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) – catégorie 3 ont convenu d'une entente de principe dans la journée du 10 juillet sur l'ensemble des 26 matières négociées depuis l'automne dernier. Le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean est le 3^e établissement au Québec à avoir complété la démarche de négociation pour cette catégorie d'emploi.

Les discussions aux tables de négociation ont été teintées par la volonté du CIUSSS :

- d'accroître l'attractivité et la rétention du personnel;
- d'améliorer la stabilité des équipes;
- d'assurer le respect de nos réalités locales;
- de soutenir un climat de travail sain.

Les quelque 1360 membres de la CSN – catégorie 3 seront invités à se prononcer sur les détails de cette entente de principe au cours des prochaines semaines. La catégorie 3 regroupe les membres du personnel de bureau, les techniciens et les professionnels de l'administration de la santé et des services sociaux.

Le CIUSSS salue cet accord de principe qui permettra, entre autres, d'améliorer les conditions de travail des employés membres de la CSN - catégorie 3 et de faire face aux enjeux de main-d'œuvre.

-30-

Source : Service des relations médias et des communications publiques
Téléphone : 418 545-4980, poste 352
Courriel : 02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca